



Vous vous mariez : Belle idée !

Vous êtes invités à partager autour du sujet au
cours de deux journées

Journée 1

le dimanche 27 Janvier 2019 OU le dimanche 3 Mars 2019

Salle paroissiale de FISMES
2 Place de l'Église. de 9h30 à 17h

Merci de nous préciser par mail : mdesfete@yahoo.fr
ou par téléphone : 06.66.42.33.61 la date que vous choisirez.

En cas d'empêchement de dernière minute, merci de prévenir, un autre couple sera content de profiter de la place « libre » !

Une participation de 20€ par couple, si possible, vous sera demandée sur place.

Journée 2 : Tous ensemble : Journée de l'Alliance

le dimanche 31 Mars 2019 (Attention : passage à l'heure d'été. Mettez vos réveils)

Le lieu reste à définir : de 9h30 à 17h

Pour chacune des deux journées : Merci d'apporter de quoi partager un repas avec tous (tarte salée, salade, gâteau..)

Nous n'organisons pas de garde d'enfants sur place et vous demandons de trouver une autre solution pour vos enfants.

Pour toute question, merci de vous adresser :

- pour les paroisses Mont St- Lié et Entre Ardre et Vesle, Abbé Bruno Coqueret ,03.26.49.25.37
- pour les paroisses de l'Ardre et Rives de Vesle, Père Patrice Trémoureux, 03.26.48.55.69
- pour les paroisses Urbain II et du Tardenois, Père Étienne Ruhatiuli, 03.26.61.82.38
- RDans l'attente de partager avec vous. A bientôt ! Votre équipe CPM

NOTA BENE :

Vous vous mariez dans la paroisse Urbain II ou celle du Tardenois. Vous êtes cordialement et spécialement invités à une petite réunion d'échange qui aura lieu le **dimanche 17 février 2019**, à **9h45**, en la salle paroissiale de Ville-en-Tardenois. Cet échange sera suivi de la messe paroissiale de **10h30** en l'église de Ville-en-Tardenois. Au cours de cette messe, le prêtre procédera à la bénédiction de votre projet de mariage.
Votre présence est indispensable.